

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD DU PAYS DE DAOULAS

Août -2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_02	1 - Gouvernance	Prescription_02	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Formaliser la mise en place du conseil de la vie sociale par la prise d'une décision réglementaire (article D311-4 du CASF).	3 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_04	1 - Gouvernance	Prescription_04	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-16 du CASF) en matière de fréquence de réunion du conseil de la vie sociale	12 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
Ecart_05	1 - Gouvernance	Prescription_05	Rédiger un règlement de fonctionnement afin de se mettre en conformité avec la réglementation (article L311-7 du CASF)	6 mois	Règlement de fonctionnement
Ecart_06	1 - Gouvernance	Prescription_06	Rechercher un médecin coordonnateur afin de respecter la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Publication d'une offre de recrutement d'un médecin coordonnateur
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer une fiche de poste nominative, datée et signée pour la directrice afin de formaliser les missions de celle-ci.		
Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Formaliser dans une procédure spécifique à l'EHPAD, écrite et validée, les mesures mises en œuvre pour assurer de manière efficiente la continuité de la fonction de direction.		
Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Formaliser les décisions prises par la direction ainsi que les modalités de leur diffusion		

Remarque_04	1 - Gouvernance	Recommandation_04	Elaborer une fiche de poste nominative pour l'IDE positionnée sur des missions d'IDEC afin de fixer clairement les missions de celle-ci et en clarifiant le lien hiérarchique entre l'IDEC et l'équipe de soins		
Remarque_05	2 -Ressources Humaines	Recommandation_05	Elaborer un plan de continuité d'activité		
Remarque_06	3 - Gestion des risques	Recommandation_06	Formaliser une procédure prévoyant le retour d'informations systématique auprès du personnel portant sur les évènements indésirables signalés par les professionnels de l'établissement.		

290021526_CCAS LOPERHET